

(Traduction)

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, je ne cherche en aucune manière à modifier la position adoptée par Air-Canada en 1962, et réaffirmée, à maintes reprises, par le premier ministre: tant que le Viscount assurera le service de la ligne, les travaux d'entretien se feront à Winnipeg.

L'hon. Léon Balcer (Trois-Rivières): Une question complémentaire. Le ministre nous dirait-il s'il estime, comme certains journaux, que si le déménagement de Winnipeg à Montréal n'avait pas lieu, il en coûtera 40 millions de plus?

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, je ne me suis jamais targué d'être spécialiste de ces questions et je ne vais pas commencer aujourd'hui. Air-Canada a engagé des conseillers en administration, dont les déclarations ont été distribuées à la Chambre. L'honorable représentant de Trois-Rivières est tout aussi capable, aussi qualifié que moi pour les interpréter.

L'hon. M. Balcer: Monsieur l'Orateur, une autre question supplémentaire. Le ministre nous dirait-il si Air-Canada a demandé au gouvernement d'assumer ce déficit annuel de 4 millions de dollars, plutôt que de le porter au compte d'Air-Canada?

L'hon. M. Pickersgill: Autant que je sache, Air-Canada n'a jamais indiqué au gouvernement la possibilité de ce déficit et, par conséquent, ne lui a jamais demandé de l'assumer.

M. l'Orateur: La parole est à l'honorable représentant de Kootenay-Ouest.

M. McIntosh: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

M. Grégoire: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: Il y a deux autres questions supplémentaires et je crois que cela devrait mettre fin au débat. La parole est à l'honorable représentant de Swift-Current-Maple-Creek.

M. Jack McIntosh (Swift-Current-Maple-Creek): Monsieur l'Orateur, le ministre étudierait-il la possibilité de rétablir le parcours des Viscount dans les Prairies, ce qui réglerait le problème pour tout le monde?

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'intention d'exploiter moi-même une ligne aérienne.

(Plus tard)

(Texte)

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, comme question supplémentaire, je voudrais demander au ministre des Transports

[M. Caouette.]

si des pressions politiques quelconques ont été faites auprès de son ministère en vue de maintenir la base d'entretien des appareils de la société Air-Canada à Winnipeg plutôt qu'à Montréal, et le ministre peut-il nous dire également quelles sont les pressions politiques qui auraient été exercées auprès de son ministère?

(Traduction)

L'hon. M. Pickersgill: Je pense, qu'on devrait lire et méditer soigneusement une question d'une telle longueur avant d'y répondre.

LES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

RAPPORT DE LA RÉUNION PORTANT SUR LA QUESTION DES HÔPITAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre des Affaires des anciens combattants s'il est en mesure de nous faire connaître le résultat de l'entretien qu'il a eu hier avec les directeurs nationaux de diverses associations d'anciens combattants au sujet de l'avenir des hôpitaux des anciens combattants au Canada?

L'hon. Roger Teillet (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, il me faudrait avoir beaucoup de temps pour répondre à cette question comme il convient. Je dirai brièvement que cet entretien a été fort utile et que les problèmes que posent ces hôpitaux sont bien compris de part et d'autre.

Il a été surtout question au cours de la réunion de l'importance de sauvegarder les droits des anciens combattants, si le changement prévu est adopté, afin que ces droits ne soient pas lésés. C'était la préoccupation essentielle. Je le répète, l'entretien s'est révélé fort utile, mais il me faudrait une bonne quinzaine de minutes pour traiter de la question en détail.

(Plus tard)

M. F. J. W. Fane (Vegreville): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Affaires des anciens combattants. J'aimerais tout d'abord demander au ministre s'il voudrait bien modifier la réponse qu'il a donnée à une question que je lui ai posée hier, et qui figure à la page 980 du hansard.

M. l'Orateur: A l'ordre! Puis-je signaler aux honorables députés qu'il est maintenant 4 heures et quart et qu'au moins quatre autres honorables députés désirent poser des questions. Nous pourrions peut-être passer aux affaires de la Chambre?